

L'inconcevable « Oui de gauche »

Article paru dans *Libération*, 23 mai 2005

Christophe Ramaux (Maître de Conférences en économie à Paris 1, membre du Conseil scientifique d'ATTAC)

Comment expliquer l'inconcevable ? Au terme du débat sur la Constitution, c'est à cette interrogation qu'il faut répondre si du moins on accepte de prendre les questions par la racine. L'inconcevable ? Aucun homme politique de gauche, ni d'ailleurs de droite, n'oserait proposer une nouvelle Constitution pour la France et cela vaut pour n'importe quel pays, qui inscrirait, dès son troisième article, parmi ses objectifs les plus généraux, « *un marché intérieur où la concurrence est libre non faussée* » (I-3), qui interdirait toute restriction aux mouvements de capitaux, y compris avec le reste du monde (III-156). Par crainte du ridicule, nul n'envisagerait évidemment d'y indiquer que le pouvoir politique doit s'interdire « *d'influencer* » (sic !) les membres de la Banque centrale (III-188).

Le libéralisme économique est une pensée respectable. A sa façon, elle est sociale : sous la pression de la concurrence, chacun est contraint de se spécialiser là où il excelle, ce qui accroît la richesse globale et, partant, le bien-être de tous. Mais cette pensée est depuis longtemps contestée : d'autres pensent que si le marché a des vertus, il n'a pas, le tout n'étant pas réductible au jeu des parties, la cohérence pour garantir le plein emploi et le progrès social. D'où la nécessité d'une intervention publique (protection sociale, services publics, politiques économiques volontaristes, etc.). Qui oserait proposer que son pays se dote d'une Constitution qui tranche ce débat ? Pas même la plupart des partisans du libéralisme économique. Car la démocratie politique est devenue, la leçon des tragédies du siècle passé aidant, notre *ethos* commun. La démocratie, c'est-à-dire la possibilité de choisir à travers le vote, la politique économique et sociale à mettre en œuvre. Et c'est bien la démocratie qui est menacée lorsque à la possibilité de choisir le libéralisme économique est substituée l'obligation de s'y conformer.

Comment dès lors expliquer la position du oui, *a fortiori* « de gauche » ?

C'est du côté de la nation, ou du moins d'un certain rapport à celle-ci, qu'il faut chercher l'explication. L'Europe, même libérale, comme rempart contre les démons nationalistes. Tel est bien, au fond, le seul argument rationnel du « oui ». Un argument parfaitement justifiable auquel il convient, à ce stade ultime du débat référendaire, de répondre. Oui l'idée européenne est bel et bien un rempart contre le nationalisme. Oui l'exaltation de la nation peut être porteuse des pires oppressions. Le récent retour sur le refoulé colonial de la France est en ce sens salutaire, même s'il a pu prendre des formes caricaturales. Mais on ne peut décemment en rester là.

On est souvent prisonnier du schéma intellectuel de ceux qu'on combat et la question de la « nation » en fournit un exemple saisissant, qui permet de comprendre ce qu'on cherche à expliquer. Selon le Front national, la nation renvoie *d'abord* aux origines, à la culture, quand ce n'est pas à la race. Et c'est parce qu'ils sont justement, au fond, prisonniers de cette façon de penser la nation, que d'aucuns à gauche en arrivent naturellement à l'abhorrir. Assimilant celle-ci à celui-là, il rejette celle-ci pour mieux rejeter celui-là. « *Oui, pour faire disparaître cette merde d'Etat-nation* » proclame T. Negri, l'ex ultra-gauche (*Libération*, 13 mai 2005). « *Derrière le social, la nation* » se désole F. Dubet (*Libération*, 20 avril 2005).

La mise à mort de la nation mérite bien une Constitution libérale puisque douze étoiles supranationales illuminent son firmament. Paris ne méritait-il pas une messe ?

Redoutable piège. Car non seulement il existe, mais il importe de porter une autre conception de la nation qui place en son cœur le pouvoir du peuple, la citoyenneté démocratique, par-delà

les origines de chacun. Cette conception s'articule certes, en un certain sens, avec la conception culturaliste, d'où les craintes parfaitement fondées des démons nationalistes. Elle s'y articule dans la mesure où les nations citoyennes ne tombent pas du ciel, sont nécessairement inscrites dans des territoires, supposent un minimum de langage commun et en fait souvent une langue commune (comment sinon délibérer démocratiquement ?). Mais penser cette articulation dialectique arme justement pour réaffirmer sans cesse, ce qui ne va effectivement pas de soi, le primat de la citoyenneté, de la communauté de responsabilité, sur l'appartenance communautaire que vénèrent les partisans du développement séparé. Des partisans que l'on retrouve à l'extrême droite, bien sûr, mais aussi, et l'on retrouve ce qui vient d'être dit, dans une certaine gauche, sous la forme du ressassement des différences.

La boussole de la citoyenneté est précieuse pour combattre l'extrême droite. La gauche doit-elle rester sans voix face au sentiment de dessaisissement de la plupart des citoyens devant la construction européenne, dont se nourrit incontestablement le « non » ? Certains y invitent, allant jusqu'à regretter, avec une morgue confondante, que le peuple ait son mot à dire sur la Constitution. Sans se rendre compte que le Front national n'aspire qu'à cela : apparaître comme le seul représentant du peuple dessaisi. Sans se rendre compte qu'à renoncer au pouvoir du peuple, à affronter les difficultés qu'il pose effectivement, c'est à la démocratie même qu'on renonce.

Mais la boussole de la citoyenneté démocratique est aussi utile pour construire l'Europe. Il est sage de connaître les difficultés d'un terrain pour construire une maison. Ainsi en va-t-il de l'Europe. Le fait qu'il n'existe pas de peuple européen, de langue européenne, rend, par définition, problématique la construction d'un espace démocratique à cette échelle. En prendre conscience ne signifie pas renoncer au projet européen. Cela invite à prendre les problèmes par le bon bout. A l'encontre, pour le coup, de certaines positions du « non de gauche », on peut ainsi contester les propositions de transfert indifférencié du pouvoir législatif du Conseil vers le Parlement européen. Ces propositions omettent un élément essentiel : les chefs d'Etat ou de gouvernement ont une légitimité démocratique plus grande que les parlementaires européens. Et la question est cruciale. Prenons un exemple. Selon la Constitution, la Sécurité sociale relève de l'unanimité du Conseil (III-210). Perfidement, elle stipule que la « *modernisation des systèmes de protection sociale* » relève, elle, de la seule majorité qualifiée, « *sans préjudice* » du point précédent est-il précisé, ce qui laisse une marge d'interprétation pour les libéraux. Quoi qu'il en soit, les peuples gagneraient-ils à ce que la Sécurité sociale relève, en bloc, du vote du Parlement ? Rien n'est moins sûr.

Pour que les peuples adhèrent à l'Europe, encore faut-il, que celle-ci fasse la démonstration de ses bienfaits. Où l'on retrouve la question sociale. La Constitution le permet-elle ? Il faut avoir le libéralisme économique chevillé à l'âme, étrangeté pour quiconque se veut de gauche, pour le penser.

N'est pas plus européen qui croit l'être. Le non de gauche invite, entre autres, à donner à l'Europe les moyens budgétaires et monétaires pour relancer l'activité et l'emploi. La Constitution l'interdit. Nulle possibilité de lancer, par exemple, un vaste programme, financé par l'emprunt, de développement des nouveaux pays adhérents (contraints donc à la concurrence sociale et fiscale), de développement de la recherche ou du ferroutage.

Il y a un fil d'Ariane entre le drapeau rouge de décembre 1995, le drapeau tricolore de la République opposé au Front national après le 21 avril et le drapeau bleu étoilé que ne manqueront pas d'ajouter les partisans du « non de gauche », dans les fêtes populaires qui surgiront le 29 mai au soir, si du moins le non l'emporte. Un parfum de 10 mai 1981. Raisnable mais résolu cette fois. Et le 29 mai entrera dans l'histoire.